

I

*L'Ambassadeur du Canada
au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique*

Washington D.C., le 13 décembre 2013

Note : WSHDC-717

Monsieur John F. Kerry
Secrétaire d'État
Washington D.C.

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer aux récentes recommandations de la Commission du saumon du Pacifique au sujet du chapitre 4 de l'Annexe IV du *Traité entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique*, signé à Ottawa le 28 janvier 1985, tel qu'amendé (le « Traité »). L'expiration automatique de ce chapitre est prévue pour le 31 décembre 2013. J'ai donc l'honneur de proposer que nos deux gouvernements concluent un accord, conformément à l'Article XIII du Traité, en vue de remplacer l'Annexe IV, chapitre 4, dans son intégralité, par l'Annexe IV, chapitre 4, telle qu'amendée, figurant en annexe de la présente note. J'ai également l'honneur de proposer que l'application à titre provisoire du chapitre 4 de l'Annexe IV du Traité débute le 1^{er} janvier 2014 et se poursuive jusqu'à l'entrée en vigueur de ce chapitre.

Si la proposition énoncée dans la présente note agréée à votre gouvernement, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, dont les versions en langues française et anglaise font également foi, ainsi que votre réponse affirmative constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de la deuxième note faisant partie d'un échange ultérieur de notes confirmant l'achèvement par chacune des Parties de toutes les procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur du Canada auprès
des États-Unis d'Amérique

Gary Doer

pièce jointe